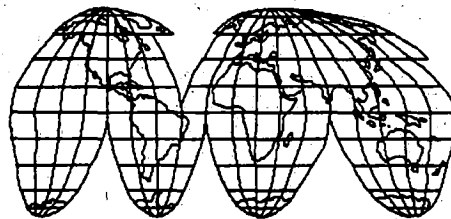


Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine

This Week  
in Trade and  
Foreign Policy

du 31 mars au 6 avril 1994



**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL  
COMMUNIQUÉS :**

**M. MacLaren est résolu à s'opposer à la contestation extraordinaire  
des États-Unis sur le bois d'oeuvre résineux**

**Le 6 avril 1994, n° 68**

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a déclaré que le gouvernement canadien était résolu à s'opposer à la contestation entreprise par les États-Unis concernant le groupe spécial binational sur le bois d'oeuvre résineux, constitué dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE). Le gouvernement américain a aujourd'hui officiellement demandé qu'un comité pour contestation extraordinaire (CCE) soit chargé d'examiner la décision du groupe spécial. Aux termes de sa demande de création d'un CCE, le gouvernement américain allègue que le groupe binational n'applique pas la norme correcte d'examen et que deux membres canadiens du groupe spécial ont manqué de façon sensible à leurs obligations de divulgation relatives aux règles de conduite. « Ces allégations ne nous semblent pas du tout fondées, a déclaré M. MacLaren. Le groupe spécial s'est prononcé à juste titre en faveur du Canada à cause de la solidité de nos arguments et nous sommes persuadés que le CCE en arrivera encore une fois à la même conclusion. »

**M. MacLaren annonce la création d'un groupe de travail Canada-Corée pour un partenariat spécial** **Le 6 avril 1994, n° 67**

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail Canada-Corée pour un partenariat spécial dans le prolongement de sa visite en Corée du Sud, du 31 mars au 5 avril. Le groupe de travail aura comme objectifs de raffermir les liens économiques et de renforcer le commerce et l'investissement entre les deux pays. Cette nouvelle initiative, annoncée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères de la Corée, M. Han Sun-Joo, fait suite à la réunion de novembre de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), où le premier ministre Jean Chrétien et le président coréen Kim Young Sam avaient pris l'engagement de donner la priorité au développement d'un partenariat spécial entre le Canada et la Corée. « Nous avons conclu que nos deux pays, à titre de moyennes puissances de la région Asie-Pacifique, se devaient de coopérer étroitement sur les plans bilatéral et multilatéral, a déclaré M. MacLaren à Seoul, après avoir rencontré des ministres et des fonctionnaires du gouvernement coréen. Notre but est de nous adapter au nouvel environnement économique international créé par l'achèvement des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round et par la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain. »

**La secrétaire d'État, M<sup>me</sup> Stewart, visite El Salvador, le Guatemala et le Mexique**

**Le 5 avril 1994, n° 66**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M<sup>me</sup> Christine Stewart, visitera El Salvador, le Guatemala et le Mexique du 6 au 12 avril. « La visite de M<sup>me</sup> Stewart souligne l'engagement constant du Canada envers la paix et le développement démocratique en Amérique centrale », a déclaré M. Ouellet. « Je me réjouis de cette visite au moment où les Salvadoriens sont engagés dans leurs premières élections démocratiques et où les deux parties au conflit au Guatemala viennent de signer un accord sur les droits de la personne », a ajouté M<sup>me</sup> Stewart.

**Le Canada annonce un plan de financement pour le démantèlement nucléaire en Ukraine**

**Le 1 avril 1994, n° 65**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé un plan de financement de 15 millions de dollars pour aider l'Ukraine à démanteler ses arsenaux nucléaires et à renforcer la sécurité dans ce domaine. Ce financement, annoncé pendant la visite de M. Ouellet à Kiev, fait partie de la contribution de notre pays à l'engagement qu'a pris l'Ouest de promouvoir la dénucléarisation et l'accession de l'Ukraine au Traité de non-prolifération nucléaire. « Le Canada est résolu à collaborer étroitement avec l'Ukraine afin de renforcer la stabilité et la sécurité internationales. Cette aide financière soutiendra l'Ukraine dans les efforts qu'elle déploie pour démanteler ses arsenaux nucléaires, en mettant à sa disposition l'expertise canadienne dans certains domaines où les besoins sont urgents, tels la gestion des déchets nucléaires, la restauration de l'environnement et le renforcement des systèmes de sécurité nucléaire civile », a déclaré M. Ouellet.